

**Ministry of Education**

School Board Business Support  
Branch  
315 Front Street West  
15<sup>th</sup> Floor  
Toronto ON M7A 0B8

**Ministère de l'Éducation**

Direction du soutien aux activités des  
conseils scolaires  
315, rue Front Ouest  
15e étage  
Toronto (Ontario) M7A 0B8

**2023 : SB18**

**Date :** 25 octobre 2023

**Destinataires de la note de service :** Cadres supérieurs de l'administration des affaires  
Gestionnaires des consortiums de transport

**Expéditrice :** Mehul Mehta  
Directrice  
Direction du soutien aux activités des conseils scolaires

**Objet :** **Transport des élèves – Simulation d'itinéraire à l'appui de l'allocation 2024-2025**

---

Depuis l'année scolaire 2023-2024, le ministère de l'Éducation (le Ministère) a mis en place un nouveau cadre de financement transparent, équitable et axé sur la fiabilité pour la Subvention pour le transport des élèves. Le nouveau cadre de financement pour le transport des élèves :

- établit des normes de référence communes fondées sur les besoins afin de favoriser la cohérence et d'améliorer l'accès équitable; et,
- est fondé sur une simulation d'itinéraire qui optimise le nombre de véhicules en vue de fournir des services aux élèves admissibles.

Dans le cadre de la planification de l'allocation pour l'année scolaire 2024-2025, le Ministère demande aux consortiums de transport d'effectuer une série de simulations d'itinéraire, fondées sur des normes de référence communes et applicables à tous les conseils scolaires et consortiums. Cette simulation d'itinéraires doit permettre d'identifier le nombre estimé d'itinéraires à mettre en place pour l'année scolaire 2024-2025, car il s'agit d'une donnée clé utilisée pour allouer des fonds pour l'année scolaire 2024-25.

Les *Lignes directrices de 2024-2025 pour la simulation d'itinéraire* ci-jointes décrivent un ensemble de normes de référence communes pour le transport des élèves afin de déterminer l'admissibilité de ces derniers, le mode de transport et les paramètres du service.

Il est important de souligner que les normes de référence communes sont destinées à soutenir une mesure normalisée des besoins, qui fait partie intégrante du nouveau cadre de financement pour le transport des élèves. Toutefois, les conseils scolaires et les consortiums peuvent mettre en œuvre des politiques de transport qui diffèrent des paramètres de ces normes de référence communes.

Cette année, le ministère a effectué plusieurs modifications des rapports sur les simulations d'itinéraire. Veuillez consulter les *Instructions pour l'établissement de rapports dans le cadre de la simulation d'itinéraire 2024-2025* pour obtenir des conseils sur la manière de remplir ces rapports.

Les consortiums sont priés de soumettre leurs rapports de simulation d'itinéraire 2024-2025 avant le 15 décembre 2023. Les annexes ci-jointes fournissent des détails sur les lignes directrices pour la simulation d'itinéraire, les instructions pour l'établissement de rapport et les modèles de données.

Si vous avez des questions ou des commentaires, veuillez contacter l'Unité du transport des élèves par courriel à l'adresse [student.transportation@ontario.ca](mailto:student.transportation@ontario.ca).

Sincères salutations,

*Original signé par*

Mehul Mehta  
Directrice  
Direction du soutien aux activités des conseils scolaires

Pièces jointes :

1. Lignes directrices de 2024-2025 pour la simulation d'itinéraire
2. Instructions pour l'établissement de rapports dans le cadre de la simulation d'itinéraire 2024-2025
3. Modèles de rapport pour la simulation d'itinéraire 2024-2025